



Possibilité de demande d'engagement réserve

Par **pegasusryu**, le **26/11/2012** à **23:27**

bonjour, je suis un ancien parachutiste d'abord au 3ième RPIMA et après je me suis réengager en tant fusilier commando parachutiste de l'armée de l'air dont j'ai démissionné suite a une courte désertion car à cette époque j'ai été en période de congé de 10 jours mais j'attaquait une reconversion pour le retour au civile ,j'avais trouver un contrat interim mais pas de cdi l'armée m'a demande de revenir sur base mais je ne voulais revenir au sein de cette armée car avant d'aller en permission j'avais donné ma démission suite à de nombreux problèmes personnelles et la réponse ce fut le 17 juin 2004 cependant l'armée de l'air m'avait dis que je ne pouvais resigne et maintenant est ce que pourrais prétendre a un engagement au sein du 8 ième RPIMA en tant que réserviste?